DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

LACOMBE

Nicolas

Elu départemental/Lot-et-Garonne (47)/vice-président titulaire d'une délégation

Élu(e) ou nommé(e) le : 02/07/2021

Déclaration déposée le : 14/01/2023 15:04:44

Renseignements personnels:

Année de naissance: 03/04/1975

Adresse:

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Education nationale	2013 : 21000 € Net
de 09/2013 à 07/2019	2014 : 21000 € Net
enseignant	2015 : 21000 € Net
Commentaire :	2016 : 21000 € Net
	2017 : 21000 € Net
	2018 : 21000 € Net
	2019 : 11000 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Syndicat Mixte pour le Développement	2013 : 0 € Net
Economique du Néracais	2014 : 0 € Net
de 01/2013 à 07/2021	2015 : 0 € Net
création d'un pôle d'activités économiques liées à l'innovation	2016 : 0 € Net
dans l'agriculture	2017 : 0 € Net
Commentaire : Je suis, en tant que conseiller général puis	2018 : 0 € Net
conseiller départemental, Président de ce syndicat mixte.	2019 : 0 € Net
	2020 : 0 € Net
	2021 : 0 € Net
Organisme : SDIS 47	2021 : 0 € Net
de 07/2021 à 10/2022	2022 : 0 € Net
Membre du conseil d'administration	
Organisme : SEM 47	2021 : 0 € Net
de 07/2021 à 10/2022	2022 : 0 € Net
Membre du Conseil d'administration	
Organisme : Office de Tourisme Val d'Albret	2016 : 0 € Net
de 01/2016 à 01/2017	2017 : 0 € Net
Membre du conseil	
Commentaire :	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description		Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : SCI		4200 € (350 € x 12) de loyer
30000 €		avant impôt
Nombre de parts détenues : 1		
Pourcentage du capital détenu : 25 %		
Commentaire : La SCI	est propriétaire	
d'un seul bien, un local à usage professionnel		

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou con	cubin Activité professionnelle	
	Employeur : profession libérale	
	Kinésithérapeute	
	Commentaire :	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure	Description des activités
ou de la personne morale	et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Conseiller départemental	2013 : 25089 € Net
de 01/2013 à 07/2021	2014 : 25089 € Net
Commentaire : Je suis conseiller général depuis 2008 et	2015 : 30202 € Net
conseiller départemental depuis 2015. Je suis vice-président	2016 : 32028 € Net
du conseil départemental chargé des politiques éducatives,	2017 : 32343 € Net
des collèges et de l'enseignement supérieur depuis le 2 avril	2018 : 32316 € Net
2015. Depuis le 1er juillet 2021 je suis 1er vice-président	2019 : 32 320 € Net
du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Les sommes	2020 : 32 315 € Net
mentionnées sont les indemnités BRUTES mentionnées sur le	2021 : 16 000 € Net
bulletin récapitulatif du mois de décembre de chaque année.	
Or le tableau ci-dessus fait apparaître la mention "net".	
Maire	2013 : 21000 € Net
de 01/2013 à 07/2021	2014 : 21000 € Net
Commentaire : Je suis Maire de Nérac (47600) depuis mars	2015 : 21000 € Net
2008, réélu en mars 2014 et mars 2020.	2016 : 21000 € Net
	2017 : 21000 € Net
	2018 : 21000 € Net
	2019 : 21 000 € Net
	2020 : 21 000 € Net
	2021 : 10 000 € Net
Vice-Président d'Albret Communauté	2020 : 3 261 € Net
de 07/2020 à 07/2021	2021 : 3 261 € Net
Commentaire : Depuis le renouvellement municipal de 2020,	
je suis Vice-Président d'Albret Communauté. L'indemnité est	
de 543.54 € nets après prélèvement à la source. Le montant	
mentionné est donc calculé avec ce montant.	

Observations

Je soussigné Nicolas LACOMBE certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 14/01/2023 15:04:44 Signature : Nicolas LACOMBE